



> deux mille

18

Rapport d'activité 2018

*Christina Schumacher,
Présidente du Conseil de fondation,
Professeure de sociologie
à l'Institut d'Architecture de la Haute
Ecole du Nord-Ouest de la Suisse*



©changeamble - Markus Däppen

Chère lectrice, cher lecteur,

Nous espérons que vous avez profité de la période estivale, à l'extérieur et à l'écart du trafic et du bruit. Le cinéma en plein air qui se tient depuis plus de 30 ans sur la Röntgenplatz, dans le quartier industriel de Zurich, est l'un de ces lieux accueillants, au cœur de la ville. C'est là que, comme tous les étés, j'ai retrouvé un vieil ami qui vit de l'autre côté des voies ferrées, dans le 4e arrondissement de Zurich. Lorsque nous nous sommes séparés, tard dans la soirée, il m'a annoncé, de bonne humeur, vouloir rentrer chez lui en bus, et non en voiture comme il devait le faire auparavant. Qu'y a-t-il là de si extraordinaire ? Mon ami est paraplégique. Au cours des premières années qui ont suivi son accident, il a été forcé de vivre à proximité de sa famille, éloigné de la ville et de son cercle d'amis. Sans son véhicule, il aurait été coupé de nous. Il y a vingt ans, mon ami est revenu à Zurich pour emménager dans le grand foyer de la coopérative Karthago qui venait d'être créé. Un ascenseur et des appartements accessibles en fauteuil roulant ont, bien sûr, été intégrés à la transformation de cet ancien bâtiment commercial en immeuble d'habitation doté de logements partagés et d'une cuisine commune. Puis, il y a quelques années, mon ami a fait partie des initiateurs du complexe coopératif de logements bâti sur le site du dépôt de tram Kalkbreite. Il vit aujourd'hui au cœur de la ville dans une surface habitable inférieure à la moyenne. Tram et bus s'arrêtent devant la porte de son domicile. D'un point de vue social et écologique, il a, indépendamment de sa mobilité réduite, un style de vie durable. Bien sûr, c'est fantastique pour lui et pour nous, ses ami·e·s, qu'il y soit parvenu. Mais il faut aller plus loin. Assurer l'égalité des chances pour tous, quel que soit le handicap, et réduire au maximum l'empreinte écologique de chacun serait un bénéfice énorme pour l'ensemble de la société. La catastrophe climatique qui s'annonce nous en apporte une fois de plus la confirmation. Cette vision n'est cependant toujours pas mise en œuvre. Mais avec le dynamisme de tous ceux qui s'investissent en faveur d'une architecture sans obstacles pour les bâtiments, espaces extérieurs et transports publics, vous contribuez vous aussi, chères donatrices et chers donateurs, à ce que le plus grand nombre possible de personnes aient un mode de vie qui nous laisse bon espoir pour l'avenir post-énergie fossile!

Christina Schumacher, présidente du Conseil de fondation

Une des tâches essentielles du Centre spécialisé est de développer une conception durable et socialement utile de la construction selon les principes du «Design for all». Depuis décembre 2018, les informations destinées aux professionnels figurent en trois langues sur notre site web. Grâce à cet accès numérique, les professionnels peuvent consulter en tout temps et de manière dynamique les évolutions techniques et architecturales. Après un passage de témoin générationnel, l'équipe du Centre spécialisé dispose des compétences nécessaires pour relever les défis de l'ère numérique.

En quittant la direction du Centre spécialisé fin mars 2018, Joe Manser a tourné une page marquante: membre fondateur et pionnier, il a influencé par son réseau professionnel et politique l'architecture sans obstacles en Suisse. Ses décisions stratégiques en matière de bases fondamentales – pensez au concept innovant de l'habitat adaptable développé dans les années 80 – permettent de disposer aujourd'hui de très bonnes règles élémentaires pour créer normes et lois. Son engagement dans la phase préparatoire de la loi sur l'égalité pour les handicapés a contribué à instaurer des instruments efficaces afin de concrétiser la construction sans obstacles. Ayant remis la direction, Joe Manser fait toutefois bénéficier à temps partiel le Centre spécialisé de ses connaissances et de son précieux réseau. Conseiller expert de la directrice Eva Schmidt et de son adjointe Valérie Ginier, il distille son savoir-faire en matière de stratégie, de développement des bases fondamentales et de mise en œuvre de la construction sans obstacles.

Parallèlement ou presque, Bernard Rüdisüli a aussi pris une retraite bien méritée. Durant 17 ans, sa collaboration a été fort appréciée par toutes celles et ceux qui ont eu l'occasion de suivre les cours d'introduction et les ateliers qu'il a imaginés et animés. En outre, il répondait aux nombreuses questions techniques et a suivi des projets telle la brochure Aires de jeu pour tous de la fondation «Denk an mich». Il n'est pas simple de remplacer deux personnes en fauteuil roulant ayant à la fois de l'expérience et des compétences techniques. Mathyas Sagi-Kiss a quitté son poste, car peu après son entrée en fonction, il a été élu au Conseil du district de Zurich. En octobre 2018, Oliver Kaufmann, architecte de Lucerne se déplaçant en fauteuil roulant, a été engagé. Un autre architecte chevronné, Peter Habe, est venu compléter l'équipe. Il se consacre principalement au développement des bases techniques et aux pub-

lications. Il remplace ainsi Mara Lübbert qui a choisi, pour des raisons professionnelles et personnelles, de donner une autre orientation à sa carrière. Si en 2017,



L'année 2018 a été marquée par le changement de génération au Centre spécialisé

l'activité du Centre a été principalement axée sur la re-fonte globale du site web, il a fallu en 2018 compléter les contenus de diverses pages du site et préparer la version en italien. Grâce aux remarquables efforts de Micol Camerini-Gellis, il a été possible de mettre en ligne en décembre 2018 le site pour les italophones. Ainsi, pour la première fois, les informations destinées aux professionnels sont accessibles directement dans les trois langues nationales.

L'équipe du Centre spécialisé au 31 décembre 2018

Eva Schmidt, architecte diplômée EPFL
directrice, expertise construction adaptée
aux malvoyants et aveugles, publications, conseils

Claire-Valérie Ginier, architecte diplômée EPFL
directrice suppléante, responsable cours Romandie,
publications, conseils

Joe A. Manser, architecte
membre du comité, relations publiques

Peter Habe, architecte diplômé EPFZ
bases techniques, publications, conseils

Micol Camerini-Gellis, architecte diplômée UNIFE
Ferrara, site internet, publications, conseils

Oliver Kaufmann, architecte diplômé EPFZ
expertise mobilité, conseils

Karin Vögelin
administration, suivi des membres donateurs

> Bases de planification

De nouvelles solutions techniques pour les bâtiments et produits mettent souvent les personnes avec handicap face à des défis. Afin que les professionnels tiennent compte dès la conception de la nécessité d'éviter les obstacles, le Centre spécialisé participe activement à la rédaction de projets de recherches et de normalisation. Des bases de planification fonctionnelles simplifient la mise en œuvre de l'architecture sans obstacles. Le Centre publie ses propres directives et fiches techniques en français et en allemand et certaines aussi en italien.

Les normes internationales prennent de plus en plus d'importance. Le Conseil fédéral a remplacé ainsi certains règlements techniques nationaux en matière d'accès aux transports publics par des dispositions européennes. Cela induit pour les premiers concernés une péjoration de la mise en œuvre de l'accès autonome aux transports publics pourtant réglementé par la législation suisse sur l'égalité. Le conflit autour du nouveau train à deux étages des CFF l'a clairement montré.

Outre ces apports à l'élaboration de normes, le Centre spécialisé a optimisé en 2018 ses propres bases techniques et publications. L'attention s'est focalisée sur la future nouvelle directive traitant des «hôtels, auberges et restaurants» ainsi que sur les fiches techniques consacrées aux «Escaliers et marches», «Arrêts de bus», «Marquages tactilo-visuels»; ces fiches ont fait l'objet de recherches approfondies. Ces différents documents seront publiés en 2019.

> Des réglementations européennes péjorent l'accès autonome aux TP voulu par la LHand

Même dans la construction de bâtiments, les normes nationales telles que la SIA 500, ne doivent pas contrevenir aux normes européennes. Pour le Centre spécialisé, cela implique de jouer un rôle actif dans la normalisation et la recherche tant au plan national qu'international, pour éviter de fâcheuses régressions.

Collaborations internationales en 2018:

- EN 17210 «Accessibilité et qualité d'usage dans l'environnement bâti – exigences fonctionnelles».
- Révision ISO 21542 «Building construction - Accessibility and usability of the built environment». Mara Lübbert, Joe Manser et Eva Schmidt ont participé à divers groupes de travail et dirigé le groupe consacré à la construction adaptée aux personnes malvoyantes.

Collaborations nationales en 2018:

- Traduction en italien: norme VSS SN 640 075 «Espace de circulation sans obstacles»
- Révision de la norme SN 640 836-1 «Installation de feux ; signaux pour handicapés de la vue»
- Projet de recherche DACH «Gestion des bus longue distance» et développement d'un guide VSS pour les arrêts de bus longue distance en Suisse.
- Projet de recherche compatibilité trafic piétonnier et motorisé sur des surfaces utilisées en commun.

De plus en plus, les efforts consentis en matière de bases techniques tendent à intégrer les évolutions technologiques. En effet, les exigences ergonomiques pour que les personnes en situation de handicap

puissent utiliser ces produits sont rarement prises en compte au stade de la conception. En 2018, le Centre spécialisé a analysé et évalué des produits mis sur le marché dans les secteurs appareils sanitaires, seuils de portes-fenêtres et systèmes ascenseurs. Les résultats sont publiés dans des documentations sur le produit. Dans le cadre de cette activité, le Centre spécialisé sensibilise les fabricants et s'engage dans le développement de produits adaptés.



Logements et adaptabilité: mise en place de portes-fenêtres avec des seuils prévus pour les fauteuils roulants

> Transmission des connaissances

En complément du site internet «architecturesansobstacles.ch», plateforme centrale de diffusion de connaissances professionnelles, le Centre spécialisé publie annuellement deux bulletins qui informent sur des changements particuliers, des questions de fond pertinentes, des nouveautés en matière de normalisation ou de documentation. Les sujets phares abordés en 2018 furent l'adaptabilité des logements, les places de stationnement des immeubles locatifs, l'accès aux bâtiments culturels et la mise en place d'arrêts de bus sans obstacles.

Le changement de nom et la refonte du site en 2017 n'ont pas eu de répercussions négatives quant à notre reconnaissance en tant que centre de compétence national. Celles et ceux qui cherchent des informations sur la construction adaptée et les espaces publics accessibles tombent directement et rapidement sur le site internet du Centre spécialisé.

www.architecturesansobstacles.ch est souvent consulté, une moyenne de 1000 visites hebdomadaires le démontre. Les informations professionnelles relatives aux bâtiments sont les pages les plus consultées, suivie par celles sur les normes et publications ainsi que les informations sur les espaces publics. Les exigences concernant les rampes, les portes ou les places de parc adaptées au fauteuils roulants font aussi partie des thèmes souvent consultés.

La rubrique Normes et publications offre une liste complète des documents publiés et permet de les télécharger directement. En complément, maîtres d'œuvre et personnes impliquées y trouvent des liens sur les dispositions légales fournissant des indications indispensables sur leurs droits et devoirs. Grâce aux contributions de nos donatrices et donateurs, de la Confédération et des cantons, ces prestations sont disponibles gratuitement.

Le nouveau site internet a aussi un impact sur le travail quotidien du Centre spécialisé. Les réponses à grand nombre de questions se trouvant sur le site, on constate un recul des appels téléphoniques. Si le Centre est tout de même contacté, il s'agit de demandes plus ciblées ou de tâches concrètes relatives à des projets plus complexes. Les questions sur l'interprétation des normes et lois aident l'équipe du Centre à développer les principes de bases et à compléter le site internet par des informations importantes. Nous tenons ici à remercier toutes les utilisatrices et utilisateurs de ce site pour leurs commentaires constructifs et pertinents.

En 2018, les bulletins n° 60 et 61 ont été consacrés principalement à la construction de logements. Il s'agissait de sensibiliser les responsables car les dispositions légales cantonales ne sont pas toutes satisfaisantes. Souvent certaines exigences, notamment celles relatives aux places de parc adaptées, sont oubliées.



Une moyenne de 1000 consultations par semaine démontre l'importance du site web

Les cours d'introduction du Centre spécialisé diffusent ce type de savoir et bien d'autres informations. En 2018, ils ont été mis sur pied comme d'habitude tant en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. Le Centre a en outre été présent dans des universités et lors de séminaires afin de persuader les planificateurs et les responsables de chantier de l'utilité de l'architecture sans obstacles. Notons une conférence sur les aides à l'orientation des personnes malvoyantes lors d'un colloque SISTRA.



Le marquage des marches – facteur de sécurité – ne sert pas qu'aux personnes malvoyantes

> Défenses des intérêts et conseils

En matière de défense des intérêts en 2018, la mise en œuvre de l'accès sans obstacles aux transports publics a été sous les feux de la rampe. Parallèlement, il a fallu soutenir les services de consultation régionaux lors de diverses interventions concernant des bâtiments ouverts au public et des immeubles avec logements. Le Centre spécialisé suisse intercéde lorsqu'il s'agit d'un projet d'importance nationale ou d'un problème devant être analysé de manière générique et coordonnée.

Demander que les arrêts de bus des gares routières répondent aux exigences en matière d'accessibilité, surtout l'exécution des bordures d'accostage hautes de 22 cm, est un défi de longue haleine. En règle générale, l'espace disponible sur les places de gares est limité, et les différentes lignes de bus ont des horaires variables et des contraintes différentes; ainsi les bus locaux s'arrêtent longuement alors que les bus urbains ont un temps d'arrêt court. Pour les personnes avec handicap, ces arrêts sont essentiels, il s'agit d'y assurer les correspondances entre train et bus: la fréquentation élevée de ces endroits justifie les transformations permettant un accès autonome. Le Centre spécialisé s'est ainsi impliqué dans de nombreux projets afin que les arrêts des gares routières soient équipés de bordures hautes. Relevons durant l'exercice 2018, les projets suivis à Adliswil, Emmen, Root et Wolhusen.

Vu son ampleur et sa complexité, le projet pour la transformation de la gare à Lausanne a toujours fait l'objet d'un suivi en 2018. En collaboration avec l'association AVACAH, Valérie Ginier a fourni des conseils aux responsables du projet et a contrôlé à toutes les étapes que les exigences concernant l'accessibilité étaient respectées, de sorte que les informations utiles ont pu être incluses dans la planification de la gare.

Les projets touchant des bâtiments classés doivent être abordés avec mesure et pragmatisme pour développer des solutions appropriées et en concertation avec les autorités. Lors des discussions concernant le Jardin des glaciers à Lucerne par exemple, le Centre spécialisé et le service de consultation cantonal ont discuté des compromis pouvant être acceptés stratégiquement et des exigences à maintenir. Il était important que l'accès à l'ensemble du complexe soit bien conçu. Vu qu'il n'était pas possible de réaliser un accès direct à l'entrée principale sans intervenir dans la partie présentant les marmites glacières et la promenade du Jardin des glaciers, il a fallu composer et poser des exigences spécifiques afin d'obtenir un accès distinct pour

la Maison suisse. L'accès à cette dernière doit être assuré en permanence. Ainsi, les personnes en situation de handicap disposent de places de stationnement et d'une entrée adaptée tant au niveau constructif que technique (système d'appel).

> Bâtiments classés? Solutions appropriées et développées avec mesure

Pour la Kernschule, bâtiment protégé à Zurich, il a aussi fallu prévoir un accès sans obstacles. Le Centre spécialisé et le service de conseils BKZ (Behinderten Konferenz Zürich) ont dû intervenir à plusieurs reprises en cours de planification avant qu'une rampe adaptée ne soit mise en place. Malgré les conseils prodigués, il a été nécessaire de déposer un recours. Hélas, la solution convenue n'ayant pas été réalisée, il a été nécessaire de négocier une fois encore avec les autorités. L'accès aux bâtiments scolaires n'est pas seulement essentiel pour les écolières et écoliers ou les enseignants, il est tout aussi important pour les parents et grands-parents souhaitant participer aux manifestations scolaires.



La rampe permet d'accéder à la Kernschule par la porte principale

> Membres donateurs

Nous remercions tous les particuliers, bureaux d'architecture, entreprises, collectivités publiques ou institutions qui ont soutenus en 2018 le Centre spécialisé suisse pour l'architecture sans obstacles.

Grâce à votre contribution, nous pouvons développer les bases techniques de l'architecture sans obstacles et la publication d'aides pragmatiques à la planification. Vous faites un apport essentiel en faveur de l'égalité des personnes avec handicap assurant ainsi la pérennité de notre société.

Les quelques 1000 membres donateurs du Centre spécialisé ont automatiquement accès aux dernières publications et informations. Sur le site internet du centre, ils ont la possibilité de créer un classeur virtuel. En outre, ils bénéficient de tarifs réduits pour nos manifestations et cours. Parallèlement, en s'abonnant, ils encouragent la construction sans obstacles en Suisse.

Particulier: Fr. 60.- / € 60.- par an

Entreprise: Fr. 200.- / € 200.- par an

> Finances

En 2018, l'Office fédéral des assurances sociales OFAS a remanié le catalogue des prestations déterminant les contributions pour l'inclusion des personnes avec handicap (art. 74 LAI). Pour le réseau de l'architecture sans obstacles, il s'agissait de négocier le maintien tant des prestations destinées au conseil en matière de projets de construction que des bases techniques indispensables à cette activité. Nous avons réussi à persuader le service ad hoc de l'OFAS que les activités du Centre spécialisé et de ses filiales, les services de consultation sis à Zurich, Lucerne, Vaud et Obwald/Nidwald, restent nécessaires, bien que les dispositions réglementaires légales prévoient le principe de construire sans obstacles. Ces subventions permettent au Centre spécialisé de faire évoluer les bases fondamentales afin de coordonner la mise en œuvre de standards en Suisse. Les services de consultations régionaux sont ensuite là pour faire appliquer en pratique les dispositions en vigueur.

Compte d'exploitation 2018

	Dépenses
Frais de personnel	692'372
Frais d'exploitation et d'administration	177'865
Projets bases techniques	70'704
Projets relations publiques	66'636
Services de consultation cantonaux	315'500
Total	1'323'077

	Recettes
Contrat de prestations, Confédération	760'228
Contributions, cantons	160'200
Contributions, membres donateurs	101'945
Contributions, service handicap visuel	122'199
Indemnités, projets, frais	95'262
Contribution déficit, Fondation	83'243
Somme	1'323'077

Bilan de la Fondation au 31 décembre 2018

	Aktiven
Liquidités	922'929
Créances	1'176
Cautions	26'214
Immobilisations corporelles, actifs transitoires	10'516
Immobilisations financières	36'200

	Passiven
Engagements	21'903
Provisions pour le personnel	500'000
Capital libre	493'210

Fortune Fondation au 31 décembre 2017	1'076'802
Diminution de la fortune	83'593
Fortune Fondation au 31 décembre 2018	993'209

Depuis la création du Centre spécialisé d'architecture sans obstacles en 1981, la «Fondation en faveur d'un environnement construit adapté aux handicapés» veille à son devenir. Lors de son assemblée annuelle 2018, outre l'ordre du jour habituel, le conseil de fondation a rendu hommage aux nombreux mérites de Joe A. Manser, directeur du Centre et l'a remercié pour son engagement infatigable avant qu'il ne prenne une retraite partielle amplement méritée.

Un exposé de Beat Husmann, conseiller au service de consultation lucernois, a permis aux membres du conseil de fondation de se familiariser avec le quotidien concret des services régionaux. De manière enjouée, il a montré comment, à Lucerne, le conseiller défend les droits des personnes avec handicap dans le cadre des procédures d'autorisations. Cela a donné l'occasion aux membres du conseil de fondation de discuter et d'approfondir des questions stratégiques sur la mise en œuvre des principes de construction sans obstacles au niveau régional.

Membres du conseil de fondation

Prof. Christina Schumacher

Présidente, lic. phil. I, professeure de sciences sociales à la Haute Ecole du Nord-Ouest de la Suisse, Zurich

Gian Carlo Bosch

Vice-président, architecte diplômé FH/SWB, Bosch & Heim Architekten AG, Coire

Mark Roth

expert-comptable dipl., économiste d'entreprise HES, Budlinger Treuhand AG, membre du Conseil de la Banque cantonale zurichoise, Zurich

Prof. Dr. Heike Bischof-Ferrari

Hôpital universitaire Zurich, directrice de la clinique de gériatrie, Zurich

Jean-Claude Fischer

Architecte, Club fauteuil roulant Fribourg, Le Crêt

Matthias Hürlimann

architecte diplômé ETHZ, co-fondateur de la Fondation, Zurich

Christian Lohr

conseiller national, publiciste, journaliste RP, Kreuzlingen

Tobias Reinhard

architecte diplômé ETH/SIA Bern, représentants des membres donateurs, Bern

Patrick Röösl

architecte diplômé ETS/SIA, Sonos, Association faitière suisse des organisations de sourds et malentendants, Zoug

Prof. Dr. Ulrich A. Weidmann

Vice-président ETHZ, Zurich

Dr. Hans-Peter Wessels

conseiller d'Etat, canton de Bâle-Ville, Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP), Bâle

Stefan Zappa

architecte d'intérieur, psychologue de l'organisation, vice-président de l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA, Zurich

Maria Zurbuchen-Henz

architecte diplômée EPFZ, M+B Zurbuchen-Henz architectes, Lausanne